

TRIATHLON DU COLOSSE

St ANDRE



SWIM 1.5 Km



BIKE 40 Km



RUN 10 Km

TRIATHLON du COLOSSE 2022

Organisé par le TCSA

Le dimanche 15 Mai 2022

Parc du COLOSSE de 8h à 13h

DUATHLON Distance S en 1^{ère} partie



TRIATHLON du COLOSSE 2022
Dimanche 15 mai 2022 de 8h à 13h
SAINT ANDRE, Parc du Colosse

La manifestation est assurée en responsabilité civile auprès de la Fédération Française de Triathlon.
2 courses sont au programme:

Distances des courses:

	CATEGORIES	FORMAT	NATATION C.A.P	VELO	COURSE à PIED
DUATHLON 8H	De CADETS à VETERANS	<i>S</i>	2.5km CAP	20 km	5 km
TRIATHLON 9H30	JUNIORS/SENIORS/VETERANS	<i>M</i>	1500m NAT	40 km	10 km

REGLEMENT:

Article 1 : Inscriptions.

La course est ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) et aux non-licenciés. Les licenciés devront présenter leur licence F.F.TRI.

Les non-licenciés devront présenter une pièce d'identité. Ils peuvent s'inscrire sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Triathlon en compétition et doivent souscrire (le jour de l'épreuve) une licence journée auprès de la F.F.TRI les couvrant pour la durée de l'épreuve.

La clôture des inscriptions est fixée au VENDREDI 13 Mai 2022 à 12h00.

Article 2 : les TARIFS

➤ **DUATHLON :**

- De Cadets à Vétérans Hommes et Dames : 15 € licenciés ; 20 € non licenciés.

➤ **TRIATHLON :**

- De Juniors à Vétérans Hommes et dames : 20 € licenciés ; 40 € non licenciés.

INSCRIPTIONS: Avant le vendredi 13 mai à 12h.

-Sur le site : <http://www.sportpro.re/>

-Par E-mail : contact@sportpro.re

Contacts renseignements:

Sully MARDAMA : 0692.29.59.77 sully.mardama@gmail.com

Philippe GISBERT : legisb@yahoo.fr

Article 3 : Remise des dossards

La remise des dossards se fera dimanche 15 mai 2022 à partir de 6h30 sur le site du Colosse.

Jusqu'à 7h30 pour le Duathlon pour un départ à 8h

Jusqu'à 9h pour le Triathlon pour un départ à 9h30

Article 4 : Réglementation, sanctions

Les sanctions interviendront après toutes effractions à la réglementation générale de la FFTRI (en cas de doute, contacter la Ligue Réunionnaise de Triathlon au 02 62 21 19 95.).

Le « drafting » est strictement interdit (sous peine de pénalité).

En cas de carton noir, l'athlète sera sanctionné d'un « stop & go » matérialisé à la sortie du parc à vélo, à l'issue de la partie vélo.

Le ravitaillement personnalisé est interdit (sous peine de disqualification).

Les arbitres de course seront chargés d'appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

Article 5 : Médecin de course

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

Programme de la journée

06h30 : accueil des athlètes – émargement – remise des dossards.

07h30 : clôture des émargements Duathlon

07h45 : briefing DUATHLON et fermeture du parc.

08h00 : Départ DUATHLON distance S

09h00 : Arrivée du 1^{er} Duathlète

09h00 : clôture des émargements TRIATHLON

09h15 : Briefing TRIATHLON et fermeture du parc.

09h30 : Départ TRIATHLON distance M

11h30: Arrivée du 1^{er} Triathlète

12h30 : Remise des récompenses

13h00 : Clôture de la manifestation

Nous nous conservons la liberté de modifier ce programme le jour même en fonction du déroulement des épreuves et du nombre de participants.

PARCOURS NATATION TRIATHLON M 1500m

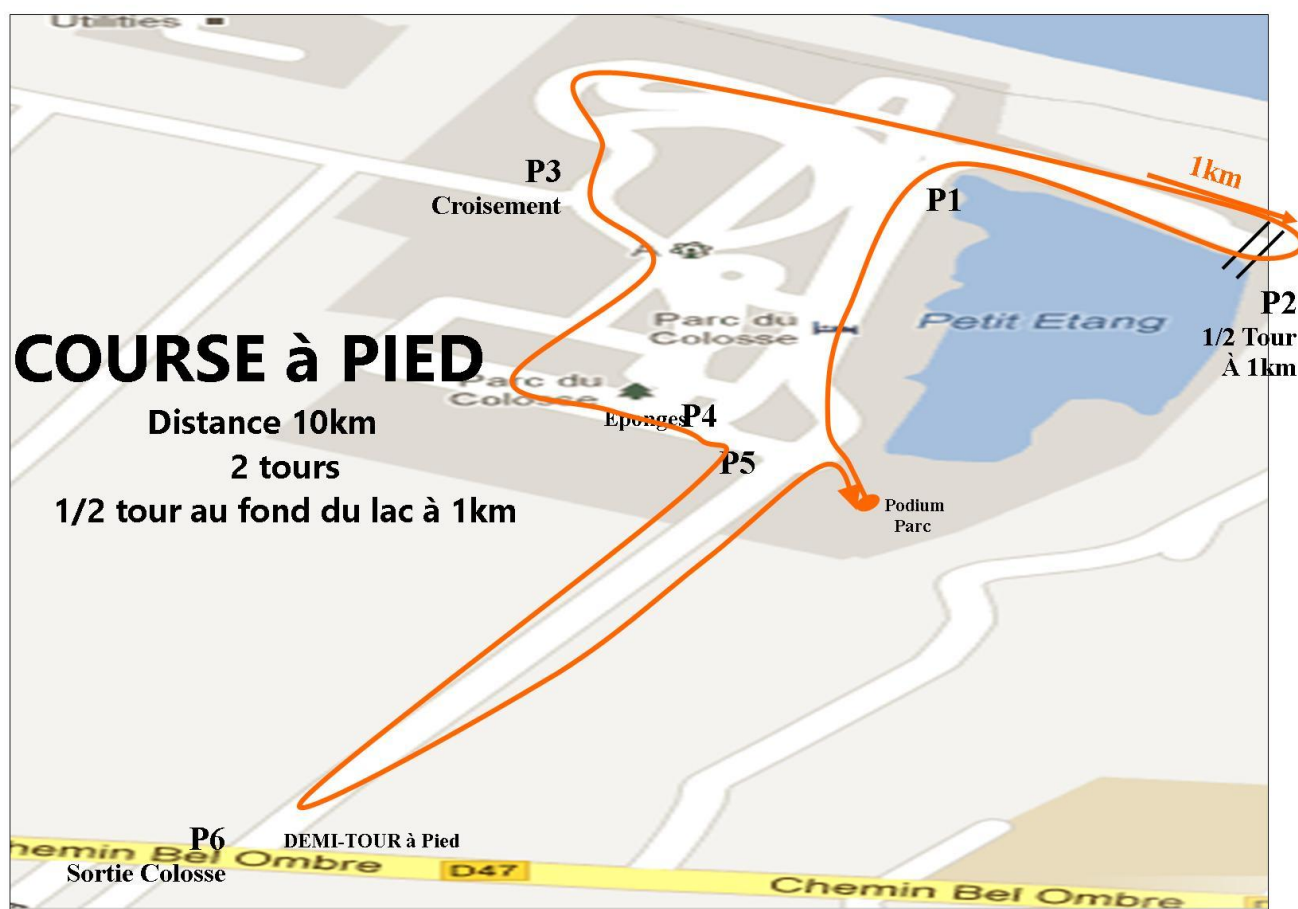


Les triathlètes effectuent 2boucles de 750 m matérialisés par des bouées pour une distance totale de 1500 mètres

Sécurité:

6 Kayakistes et 2 MNS seront présents pour assurer la sécurité des sportifs

PARCOURS COURSE à PIED - TRIATHLON M 10km



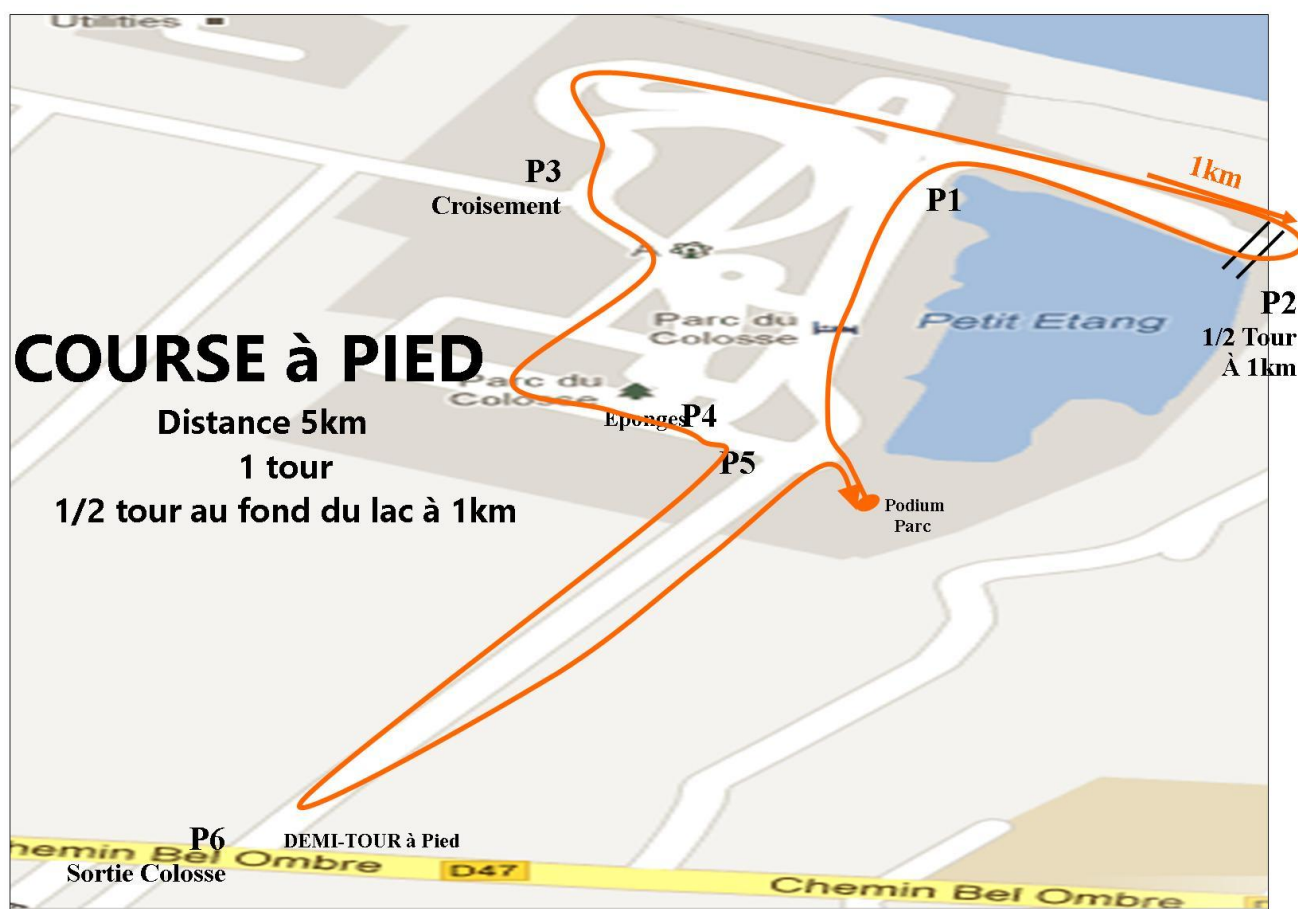
Les Triathlètes effectuent 2 tours de 5km sur la course à pied.

Les courses sont effectuées dans l'enceinte du colosse en empruntant le rond-point et l'allée béton qui rejoint l'entrée du parc. Le ½ tour se fait au fond du lac.

Sécurité:

8 signaleurs en chasuble seront présents le long du parcours pour garantir la sécurité, le ravitaillement et l'aiguillage des coureurs.

PARCOURS Course à pied 1– DUATHLON S 2.5km



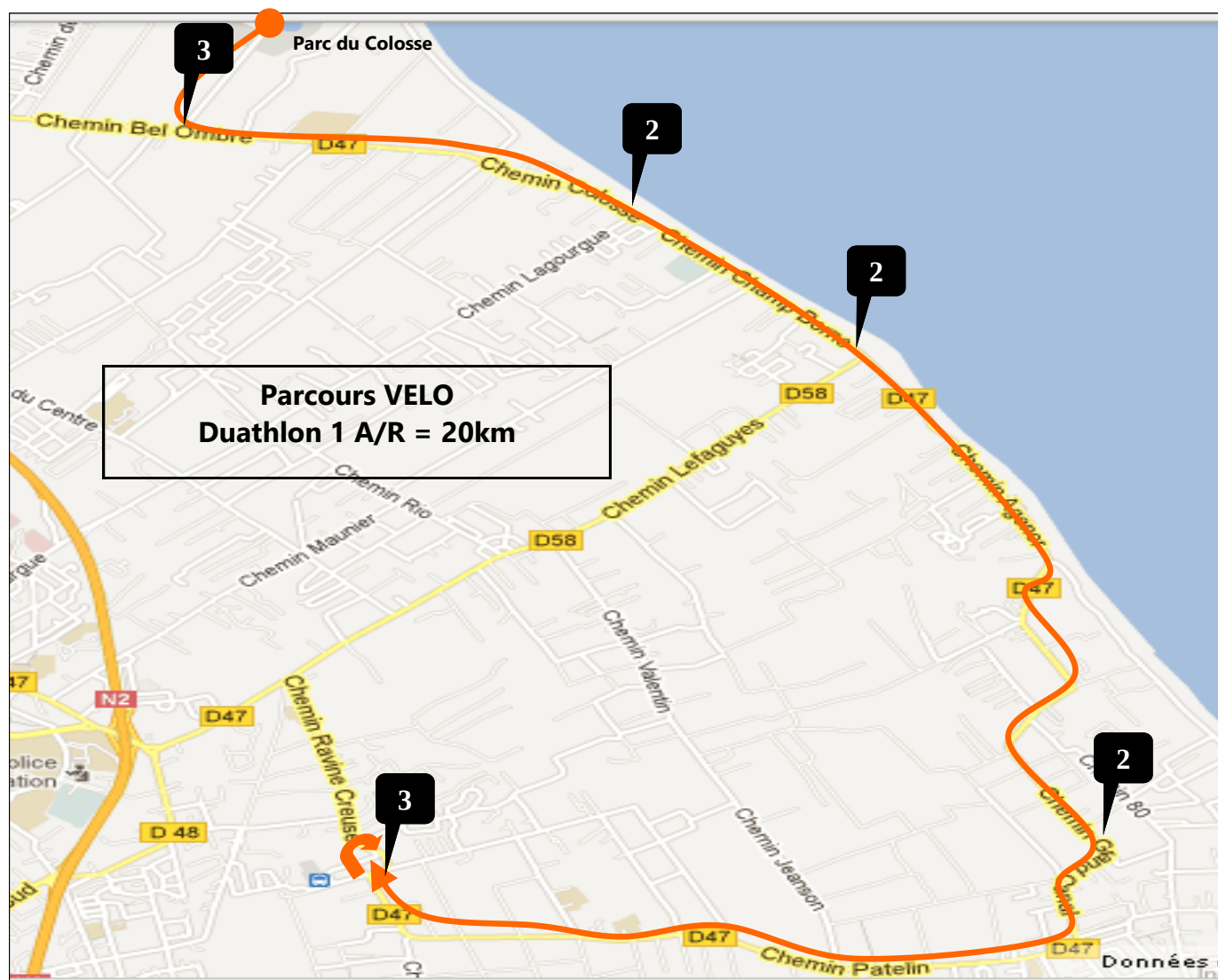
Les Duathlètes effectuent 1 tour de 2.5km sur la 1^{ère} course.

Les courses sont effectuées dans l'enceinte du colosse en empruntant le rond-point et l'allée béton qui rejoint l'entrée du parc.

Sécurité:

8 signaleurs en chasuble seront présents le long du parcours pour garantir la sécurité, le ravitaillement et l'aiguillage des coureurs.

PARCOURS VELO- DUATHLON S 20km



Positionnement des signaleurs :

- 2 au rond-point du colosse
- 3 à la sortie du parc du colosse
- 2 au chemin Lagourgue
- 2 au chemin Lefaguyes
- 3 au ½ tour "chemin grand Canal"

ITINERAIRE :

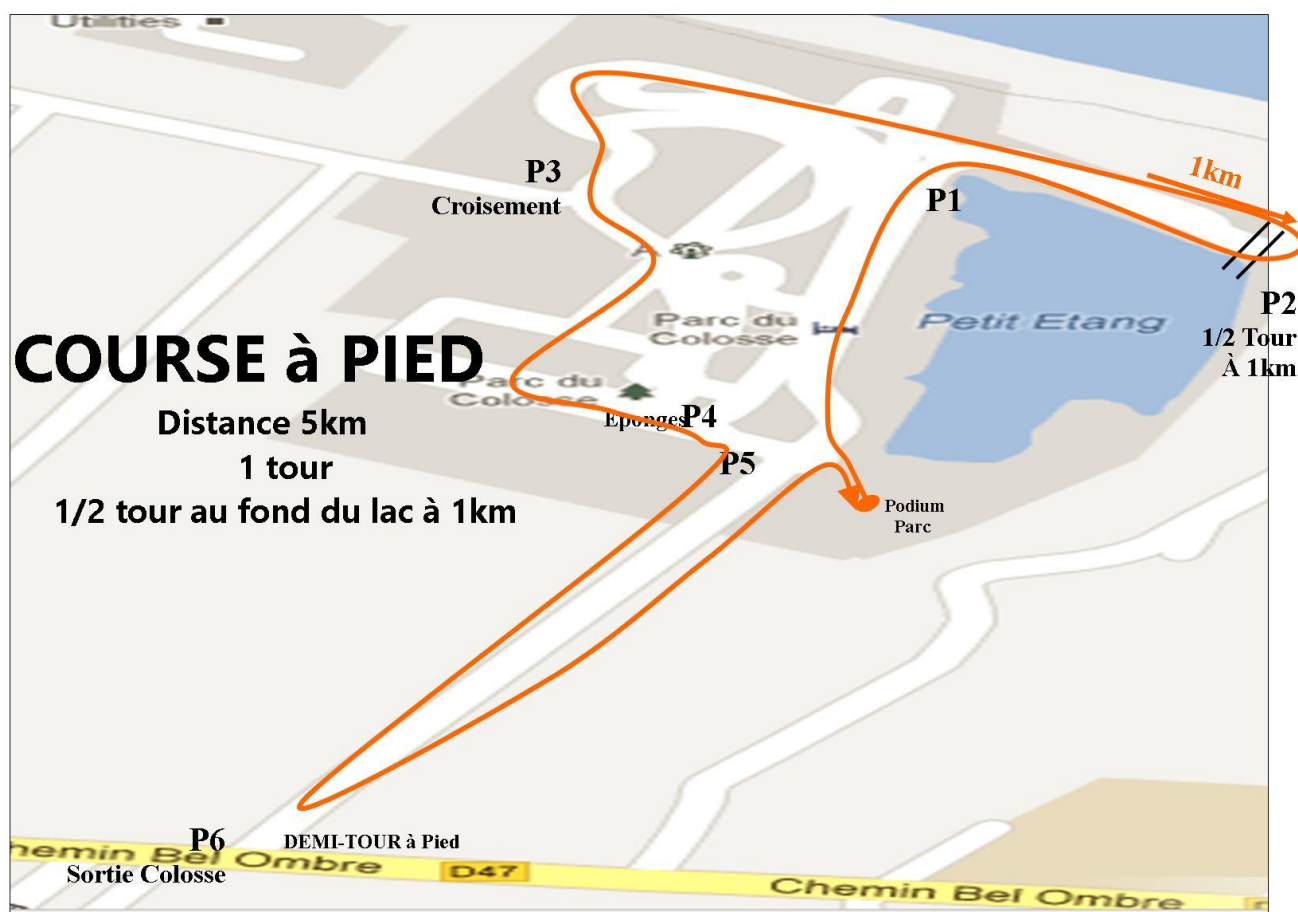
Boucle de 20km

- Départ du parc à vélo jusqu'à la sortie du site du colosse
- A gauche à la sortie du parc RD47
- Direction Champ Borne par le "Chemin Colosse".
- Tout droit vers le chemin "grand canal" puis vers le "Chemin Patelin".
- Demi-tour croisement de Ravine Creuse et retour idem jusqu'au parc du Colosse.
- Arriver à l'intersection RD47/Entrée du parc du Colosse.

Sécurité:

16 signaleurs + 6 policiers municipaux seront présents sur la route pour assurer la sécurité des coureurs.

PARCOURS Course à pied 2 - DUATHLON S 5km



Les Duathlètes effectuent 1 tour de 5km sur la 2^{ème} course.

Les courses sont effectuées dans l'enceinte du colosse en empruntant le rond-point et l'allée béton qui rejoint l'entrée du parc. ½ tour au fond du lac.

Sécurité:

8 signaleurs en chasuble seront présents le long du parcours pour garantir la sécurité, le ravitaillement et l'aiguillage des coureurs.